



Nevers le 02/03/2018

Mesdames et Messieurs les Secrétaires d'A.S

s/c

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE SPORTS COLLECTIFS - 2ème partie

Handball - Futsal - Basketball

7 mars 2018

Accueil : 12h00 - Début des compétitions : 12h45 - Fin impérative 16h30

Attention:

- en Handball garçons: 2 poules (4 et 3) puis 1/2 finales, finale et place de 3 et 5ème
 - en Handball filles: 2 poules de 3 puis 1/2 finales, finale et place de 3 et 5ème
 - en Basket MF: 1 match sec en plusieurs manches
 - en Futsal Filles: Sophie classera les équipes en BF ou MF
 - en Futsal "Section": Hugues fera pour le mieux en fonction des présents
- Dans cette formule "championnat", les temps de jeu seront forcément réduits.

		BENJAMINES	BENJAMINS	MINIMES F.	MINIMES G.
HANDBALL	NC1	Col Guérigny	Col Fénelon	/	Col V. Vauzelles
	NC2				Col Corbigny
	HN1	Col Prémery	Col Clamecy	Col Château	Col Clamecy
	HN2			Col Lormes	Col St Benin
	SM1	Col Dornes	Col La Machine	Col St Benin	Col St Benin
	SM2			Col Luzy	Col La Machine
	VL1	Col Pouilly	Col Pouilly	Col Pouilly	Col Pouilly
	VL2			Col R. Cassin	Col R. Cassin
Lieu		Gym Baquet	Col Fénelon	Col St Benin	A. Colas / Les Loges
Resp. Accueil		A. GENIEUX	R. PASQUALLI	D. MARQUES	N. FOURNIER et EMILIE LASSERRE
Resp. arbitrage		L. TROMPAT	C. FERRAUD	D. LARGY	C. POPINAT
Resp. organisation		A. GENIEUX	R. PASQUALLI	D. MARQUES	S. LAMBERT
BASKETBALL	NC	Col A. Billaut	Col V. Vauzelles	Col V. Vauzelles	Col V. Vauzelles
	HN	Col Clamecy	Col Lormes	/	Col Corbigny
		Col Fourchambault	Col Fourchambault		Col C. Tillier
	VL	Col R. Cassin	Col R. Cassin	Col Donzy	Col C. Tillier
Lieu		R. Follereau	J. Rostand	Gym Delaune	
Resp. Accueil		C. LECLERQ-PROT		S. BARDIN	
Resp. arbitrage		R. BARRA	P. VERNISSE	M. GOURY	
Resp. organisation		A. PERREAU	N. PRUNET	S. BARDIN	
FUTSAL	NC	Col V. Hugo	Col Les Courlis	Col Vauzelles	Col Les Loges
	HN	Col Lormes	Col Prémery	Col St Saulge	Col St Saulge
	SM	Col St Saulge	Col Dornes	Col Decize	Col Moulins
	VL	/	Col R. Cassin	/	Col La Charité
Lieu		Faidherbe	Léo Lagrange	Faidherbe	Lyc J. Renard
Resp. Accueil		S. MARTIN	C. PERROTIN	S. MARTIN	N. GARD
Resp. arbitrage		J. MARTIN	O. TZATCHEV	J. MARTIN	B. MERCIER
Resp. organisation		S. MARTIN	R. BEHRINGER	S. MARTIN	V. BIGOTTE

FUTSAL Tournoi des sections	NC	/	Col Fourchambault	/	Col Fourchambault
	HN				
	SM		Col Decize		Col Decize
	VL		Col La Charité		Col R. Cassin
Lieu			Fourchambault		Fourchambault
Resp. Accueil			H. BACOT		H. BACOT
Resp. arbitrage			D. THOUAN		D. THOUAN
Resp. organisation			H. BACOT		H. BACOT

Rappel pour l'accueil

Le responsable de l'accueil s'organisera pour que la salle soit ouverte à l'arrivée de la première équipe (voir tableau des transports).

Il prévoira un café pour les collègues. Un paquet de café se trouvera dans la caisse donnée par le service départemental.

Il aidera le responsable de l'organisation à régler les problèmes matériels et s'assurera de la fermeture des locaux à la fin de la compétition en cas de besoin.

Rappel sur l'arbitrage et le suivi d'arbitrage

Pour chaque rencontre, le responsable de l'arbitrage désigne le ou les J.O de la partie, ainsi que le collègue responsable de leur suivi. Ce dernier se tient à l'intérieur du terrain avec un sifflet, et intervient à tout moment pour aider un J.O en difficulté, revenir sur une faute ou une erreur d'arbitrage. Si un J.O est dépassé, **il arbitre avec lui. Il est le garant du bon déroulement de la partie.**

Les autres accompagnateurs ne doivent pas intervenir. **Chaque enseignant devra montrer le bon exemple en maîtrisant ses propres ardeurs!**

Toute personne extérieure critiquant les arbitres sera exclue du gymnase.

Précisions sur le rôle de l'organisateur

Il gère le matériel nécessaire à la compétition: feuilles de matches (données par le service départemental), ballons, médailles, tee-shirts pour les JO.

Il lance le premier match le plus tôt possible avec les équipes déjà sur place.

Il se fait remplacer par un collègue s'il sait d'avance qu'il ne sera pas dans ce gymnase.

Il doit communiquer les résultats par téléphone au **06.10.08.72.12** ou au **06.30.99.01.68** et faire en sorte que la caisse UNSS revienne au service départemental (Inspection Académique).

Denis ROUSSEAU

